

Tél. : (+352) 341 342 202 Fax : (+352) 341 342 342

**30 novembre 2012**

Cher actionnaire,

### **Schroder International Selection Fund EURO Short Term Bond**

#### **Bref résumé :**

Le 2 janvier 2013, l'objectif d'investissement du compartiment Schroder ISF\* EURO Short Term Bond sera modifié afin de supprimer la capacité du gestionnaire à prendre des positions de change actives longues et courtes pour réaliser son objectif principal.

En début d'année, des pouvoirs supplémentaires avaient été confiés au gestionnaire lui permettant de prendre des positions de change actives longues et courtes pour réaliser l'objectif principal du compartiment. Suite à une revue interne, il a été décidé que le compartiment conserverait cette possibilité mais qu'elle ne devrait plus faire partie de « l'objectif principal » et que l'énoncé devrait donc être modifié.

Veuillez lire la suite de la présente lettre ainsi que l'annexe pour obtenir l'intégralité des détails et mentions légales.

\* Schroder International Selection Fund est désigné Schroder ISF.

#### **Précisions :**

Le conseil d'administration de Schroder International Selection Fund (la « Société ») a décidé de modifier l'objectif d'investissement du compartiment Schroder International Selection Fund EURO Short Term Bond (le « Compartiment ») à compter du 2 janvier 2013 (la « Date effective »).

Cette modification a pour objectif de supprimer la possibilité pour le gestionnaire d'investissement du Compartiment de prendre des positions de change actives longues et courtes pour la réalisation de son objectif principal.

L'objectif d'investissement actuel du Compartiment est le suivant :

« Réaliser un rendement combinant croissance du capital et revenu en investissant principalement dans un portefeuille composé d'obligations à court terme et d'autres titres à taux fixe et variable libellés en euros et émis par des gouvernements, par leurs agences, par des organisations supranationales et par des entreprises du monde entier. L'échéance moyenne des titres qui composent le portefeuille ne doit pas dépasser trois ans et leur échéance résiduelle ne doit pas être supérieure à cinq ans. **Pour réaliser son objectif principal**, le Compartiment peut également prendre des positions de change actives longues et courtes via des contrats de change à terme ou les instruments susmentionnés. »

Le nouvel objectif d'investissement du Compartiment sera le suivant :

« Réaliser un rendement combinant croissance du capital et revenu en investissant principalement dans un portefeuille composé d'obligations à court terme et d'autres titres à taux fixe et variable libellés en euros et émis par des gouvernements, par leurs agences, par des organisations supranationales et par des entreprises du monde entier. L'échéance moyenne des titres qui composent le portefeuille ne doit pas dépasser trois ans et leur échéance résiduelle ne doit pas être supérieure à cinq ans. Le Compartiment peut également prendre des positions de change

actives longues et courtes via des contrats de change à terme ou les instruments susmentionnés. »

Toutes les autres caractéristiques principales du Compartiment demeureront inchangées. Une liste des codes ISIN des catégories d'actions affectées par cette modification figure en annexe de la présente lettre.

Tous les frais engagés directement pour effectuer cette modification seront à la charge de Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A., la société de gestion de la Société.

Nous espérons que vous opterez pour le maintien de votre investissement au sein du Compartiment après cette modification. Cependant, si vous souhaitez demander le rachat de votre participation dans le Compartiment ou la convertir vers un autre compartiment de la Société avant la Date effective, vous pouvez le faire à tout moment jusqu'à l'heure de clôture des transactions le 31 décembre 2012. Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A. exécutera gratuitement vos ordres de rachat ou de conversion conformément aux dispositions du prospectus de la Société. Toutefois, dans certains pays, les agents payeurs, banques correspondantes ou autres intervenants locaux peuvent appliquer des frais de transaction. Il se peut en outre que l'heure de clôture des transactions locale qu'ils appliquent soit antérieure à celle susmentionnée. Nous vous recommandons, de ce fait, de vous renseigner auprès de ces intervenants afin de vous assurer que vos instructions parviennent à Schrodors au Luxembourg avant l'heure de clôture des transactions le 31 décembre 2012.

Nous attirons votre attention sur le fait que les conversions et les rachats sont susceptibles d'avoir un impact sur votre situation fiscale. Il se pourrait également que vous ne puissiez faire de conversion vers certains compartiments si ceux-ci ne sont pas enregistrés dans votre pays de citoyenneté, domicile ou résidence. Nous vous recommandons, par conséquent, de solliciter les conseils d'un professionnel.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter votre bureau Schrodors local, votre conseiller professionnel habituel ou Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A. au (+352) 341 342 212.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.



**Noel Fessey**  
Signataire autorisé



**Gary Janaway**  
Signataire autorisé

**Annexe**

Liste des codes ISIN des catégories d'actions du Compartiment concernées par la modification de l'objectif d'investissement :

<b>Catégorie d'actions</b>	<b>Devise de la catégorie d'actions</b>	<b>Code ISIN</b>
A Capitalisation	EUR	LU0106234643
A1 Capitalisation	EUR	LU0133706993
B Capitalisation	EUR	LU0106234726
C Capitalisation	EUR	LU0106234999
I Capitalisation	EUR	LU0134335420
A Distribution	EUR	LU0085618261
B Distribution	EUR	LU0085618428
C Distribution	EUR	LU0085618691

La modification s'appliquera également aux catégories d'actions supplémentaires lancées avant la Date effective.